

Centre Récréatif de St-Isidore

Retour au jeu
Septembre 2020



En se préparant pour la réouverture de septembre, le centre récréatif de St-Isidore s'est engagé à assurer la santé et la sécurité de ses invités et de ses employés. Une partie de cet engagement comprend des révisions fréquentes de nos protocoles de retour au jeu pour assurer non seulement la santé et la sécurité des personnes dans l'aréna, mais aussi pour offrir la meilleure expérience de hockey possible tout en suivant les directives de la santé publique de la province.

Dans le cadre de la phase 3 de l'ordonnance de la santé publique, les matchs de hockey sont maintenant autorisés et peu de changements sont prévus au jeu lui-même. L'ordonnance de santé publique exige que les établissements mettent en place des mesures pour s'assurer que les membres du public soient raisonnablement en mesure de maintenir une distanciation physique d'au moins deux mètres des autres membres du public lorsqu'ils assistent à une activité sportive.

La santé et la sécurité de nos employés et de nos clients est notre première priorité. Tous les employés et participants doivent remplir une auto-évaluation avant de se rendre au travail ou à leur activité.

Les employés, les participants et les spectateurs devront autant que possible maintenir la distanciation physique d'au moins deux mètres des autres ou à une longueur de bâton de hockey. Des marqueurs de distance ont été installés entre autre dans les files d'attente et là où les participants enfilent leurs patins.

Des distributeurs de désinfectant pour les mains seront placés aux entrées clés et aux zones de contact élevé, y compris l'entrée principale, le comptoir d'enregistrement et d'autres zones à fréquentation élevée.

Les employés et les invités sont priés de rester à la maison s'ils ne se sentent pas bien et doivent contacter un superviseur s'ils remarquent un collègue ou un invité avec une toux, un essoufflement ou d'autres symptômes connus du COVID-19.

Tous les objets qui sont fréquemment touchés seront nettoyés chaque jour. Les vestiaires seront désinfectés après chaque utilisation. Les toilettes accessibles au public seront également nettoyées plus régulièrement.

Si vous ou quelqu'un dont vous avez venue en contact avec est malade, s'il vous plaît ne venez pas à l'aréna.

Le centre récréatif de St-Isidore louera le temps de glace à l'heure (50 minutes) comme d'habitude et acceptera les locations consécutives puisque notre bâtiment et la taille des vestiaires peuvent les accueillir en toute sécurité.

La location de la glace reprendra le 8 septembre 2020.

1. Protocoles généraux pour les participants

- Les participants ne pourront entrer au Centre récréatif de St-Isidore que quinze (15) minutes avant le début de leur session et devront quitter les lieux dans les quinze (15) minutes suivant la fin de leur session. Il est recommandé aux participants de venir partiellement habillé.
- D'après l'ordonnance sanitaire provinciale, tous les participants doivent subir un dépistage des symptômes avant leur participation chaque jour et ne pourront participer s'ils ont atteints de symptômes de COVID -19.
- Un représentant de l'équipe sera désigné pour effectuer le dépistage de chaque joueur. La feuille de dépistage et de présence doit être conservée pendant 21 jours après chaque location. Si un participant refuse le dépistage verbal, il ne sera pas autorisé à participer et devra partir immédiatement sans exception.
- Un registre de présence doit être conservé pour l'établissement et les informations recueillies seront partagées avec le BSEO pour la recherche des contacts si un cas positif de COVID-19 est identifié
- Un désinfectant pour les mains doit être utilisé lors de l'entrée dans le bâtiment.
- Tous les entraîneurs et participants doivent porter des masques faciaux dans le couloir et les vestiaires jusqu'à ce que le casque soit mis et que les joueurs soient prêts à se rendre à la surface de glace.
- Tous les participants doivent apporter leur propre bouteille d'eau à l'établissement.
- Une nouvelle politique de tolérance zéro concernant les crachats sera appliquée en tout temps au centre récréatif de St-Isidore. **Absolument aucun crachat ne sera toléré** dans l'établissement. Il vous sera demandé de quitter les lieux et vos privilèges pour la saison pourraient être suspendus indéfiniment.

2. Vestiaires:

- L'accès aux vestiaires est limité à quinze (15) minutes avant et après l'heure de glace prévue et on vous demande de n'utiliser que la zone dans laquelle vous avez été dirigée.
- Les participants sont encouragés à venir à l'installation partiellement habillés pour la location de glace.
- Les douches ne sont pas disponibles pour le moment.
- Des vestiaires seront désignés aux équipes à l'avance.
- Les participants entreront par **l'entrée de la rue Champlain** directement dans le couloir de leurs chambres et ne traverseront pas le bâtiment. (voir la carte à la dernière page)
- L'accès aux vestiaires est limité aux entraîneurs, formateurs et participants.

- Seuls les entraîneurs seront autorisés à traverser le bâtiment pour accéder aux chambres. L'entraîneur/représentant de l'équipe ouvrira la porte et accueillera les joueurs dans le couloir assigné.
- Tous les échauffements hors glace doivent être effectués à l'extérieur avant d'entrer dans le bâtiment et tous les participants doivent être dans les vestiaires 10 minutes avant l'heure de la glace.
- Les participants doivent rester dans les chambres et ne sont pas autorisés à se trouver dans le couloir ou la patinoire avant leur heure de glace. Le personnel indiquera quand les équipes pourront quitter leur vestiaire et se rendre sur la glace.
- Les vestiaires seront désinfectés avant chaque utilisation.
- Nous demandons aux participants de ne pas partager d'espaces ou de fournitures pour le moment.
- La porte du vestiaire doit rester ouverte en tout temps pour éviter de toucher les surfaces communes. Puisque la porte ne sera pas barrée, nous demandons que tous les objets de valeur soient gardés à la maison puisque la municipalité n'est pas responsable des objets perdus ou volés.
- La distanciation physique dans les vestiaires est obligatoire et l'espace de chaque participant est indiqué.

3. Spectateurs:

- Afin de respecter la limite de 50 personnes, **un seul spectateur** par participant sera autorisé dans le bâtiment et les spectateurs ne seront autorisés à entrer dans l'installation qu'au début de la location de glace.
- Tous les spectateurs doivent entrer par l'entrée principale de l'aréna
- Lorsque vous entrez dans le bâtiment, vous devez désinfecter vos mains et vous rendre au comptoir d'enregistrement.
- Vous serez accueilli par un membre du personnel pour confirmer que l'auto-dépistage a été complété et vous dirigera vers votre zone de programme.
- Vous devrez fournir votre nom et le nom du participant au membre du personnel de La Nation.
- Les spectateurs doivent quitter l'aréna immédiatement après la location et sortir par les portes de sortie de secours indiquées et attendre les participants à la sortie de la rue Champlain.
- Tous les spectateurs doivent porter un masque lorsqu'ils entrent dans l'établissement, mais peuvent le retirer une fois arrivé et assis à leur zone désignée.
- Les spectateurs seront dirigés vers les estrades de l'aréna ou vers la zone de visionnement. Ils devront y demeurer sauf lorsqu'ils utiliseront les toilettes.

- Aucune nourriture ou boisson n'est autorisée dans l'établissement pour le moment.
- On s'attend à ce que les spectateurs maintiennent une distanciation physique en tout temps lorsqu'ils sont à l'intérieur du bâtiment.

4. Location de glaces – Pratiques

- Tous les utilisateurs doivent suivre les ordonnances de santé provinciale les plus récentes. Ceux qui ne suivront pas les consignes pourraient devoir quitter l'installation immédiatement et les futurs privilèges de location de glace pourraient être suspendus indéfiniment.
- Tous les joueurs et entraîneurs doivent maintenir une distanciation physique dans l'installation et sur la glace autant que possible, sauf durant les matchs.
- Pour améliorer la distanciation physique, les joueurs doivent tous utiliser la même entrée menant aux vestiaires. Les vestiaires seront attribués pour éloigner un groupe d'un autre.
- Les bancs sont disponibles pour les équipes et les participants. Ils ont été agrandis et marqués pour accueillir plus de joueurs pendant l'utilisation. Les participants sont invités à maintenir une distanciation physique sur les bancs en respectant les marqueurs de distance.
- L'équipe qui est entrée la première sur la glace sera également la première à sortir de la glace. L'autre équipe devrait attendre que l'autre équipe soit rendue dans son vestiaire avant de sortir de son banc.

5. Parties de hockey

- Pour les matchs d'hockey, la capacité du banc est limitée à un total de onze joueurs et entraîneurs combinés par banc à un moment donné.
- Les bancs ont été agrandis et marqués pour permettre une distanciation physique raisonnable. Il est recommandé aux équipes d'utiliser la même porte pour entrer et sortir de la surface glacée.
- Les utilisateurs devront être créatifs au banc de punition. Un seul joueur peut être dans la boîte à la fois. En cas de plusieurs pénalités, les joueurs devront se rendre sur le banc des joueurs.
- Les marqueurs de points dans la boîte de chronométrage doivent porter des masques en tout temps. Les télécommandes pour le chronométrage doivent être désinfectées par l'utilisateur avec les produits de nettoyage fournis.
- Tous les joueurs sont invités à apporter leur propre bouteille d'eau remplie et les joueurs ne doivent pas partager de bouteilles d'eau.
- Les célébrations d'équipe sont fortement déconseillées lorsqu'un but est compté. Il n'y aura pas de poignée de main à la fin du jeu.

Centre Récréatif de St-Isidore - Return to Play Protocol

613-524-2522
20 rue de l'Arena
St Isidore, On
K0C 2B0



Étoile rouge: Entré des spectateurs



Étoile vert: Point de dépôt des participants



Étoile mauve: Entré des vestiaires 1 à 4



Étoile bleu: Entré des vestiaires 5 & 6

